

LA GAZETTE DU CLOÎTRE

Bulletin municipal – Juillet 2026

L'édito du maire

Chères Cloîtriennes, chers Cloîtriens,
Face à l'urgence climatique, notre responsabilité est d'agir ensemble et durablement. Aménager, et mieux gérer nos ressources : ce sont là les chantiers de demain.

Dès la rentrée, la municipalité concentrera ses efforts sur des priorités claires, en particulier sur l'entretien des infrastructures. Nous mettrons également un point d'honneur à remettre l'enfance et la jeunesse au cœur de nos politiques publiques. Les jeunes bénéficieront de projets dédiés pour leur offrir le cadre d'épanouissement dont ils ont besoin.

Dès à présent, notre équipe prépare activement l'accueil des "Rues en scène" qui sera l'évènement phare de notre fin d'été.

Il convient de rappeler que la qualité de vie sur notre commune repose sur un équilibre qui nécessite le civisme et le respect. Prendre soin de l'environnement, et veiller à la tranquillité d'autrui, sont des enjeux de sécurité pour tous.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été, riche en partages et découvertes.

Chaleureusement,

Votre Maire



Le marché du Cloître

Depuis le 9 juin, le marché du Cloître se tient chaque mardi de 16 h à 19 h sur le parking de la rue de la Libération. Il se poursuivra tout au long de l'été, jusqu'au 29 septembre 2026.

Des producteurs et artisans locaux ont su trouver leur place pour vous proposer crêpes, miel, chocolat et confiseries, fromage et charcuterie, pains et légumes issus de l'agriculture biologique et conventionnelle ainsi que de la couture, des bijoux, des livres et des plantes médicinales et bientôt, ... musique !

Malheureusement, nous avons dû annuler celui du 23 juin du fait de la canicule.

Venez nombreux chaque mardi pour vous faire plaisir et pérenniser ce lieu convivial !



Crédit photo A. Dubrulle

Portrait d'Artisan

À la tête de son atelier de charpente et de sa scierie, depuis 2003, Jean-Pascal Adrast exerce son métier avec une passion peu commune. Autodidacte, il a appris seul les gestes exigeants du travail du bois et de la charpente, guidé par la curiosité, l'observation et le respect des savoir-faire anciens.

Dans son atelier, la hache occupe une place de choix. Cet outil traditionnel lui permet de façonner les poutres comme autrefois. Chaque pièce de bois est choisie avec soin, en fonction de sa forme, de son veinage et de son histoire. Là où d'autres verraient un simple bout de bois, Jean-Pascal Adrast y devine déjà la future poutre, le linteau qui sublimerait une habitation des Monts d'Arrée.

Son engagement dépasse également le cadre de la restauration du patrimoine. Il a récemment participé à la conception et à la fabrication d'un nid d'hirondelles mobile installé à proximité de la Maison Courrot. Imaginé pour favoriser la biodiversité, cet aménagement peut accueillir différentes espèces d'oiseaux ainsi que des chauves-souris, offrant un refuge adapté à la faune locale.

À travers chacune de ses réalisations, Jean-Pascal Adrast perpétue un artisanat authentique où le respect de la matière, la transmission des gestes anciens et la préservation du patrimoine naturel et bâti se rejoignent avec harmonie.



Crédit photo A. Dubrulle

Contact : 02 98 79 70 28 / 06 15 46 91 22
jean-pascal.adrast@orange.fr

Fête de la Saint-Jean à la Roche Saint-Barnabé



Crédit photo B. Merrer

À l'initiative du comité des fêtes du Cloître, la traditionnelle fête de la St Jean s'est déroulée le samedi 20 juin sur le site du Prajennou.

Les festivités ont débuté par une marche de 6 km, avant de laisser place à une soirée festive et intergénérationnelle. Le public a pu profiter d'une buvette et d'une restauration autour de grandes tablées propices aux échanges et à la bonne humeur.

L'ambiance a ensuite été assurée par le fest-noz, pour le plus grand plaisir des passionnés de danses bretonnes. Les danseurs ont évolué au son des différents duos de musiciens et chanteurs présents : Yves Berthou et son confrère, Rigal et Cheul, Antoine Gauchard et Caroline Cloarec, Jade et Iwan.

Enfin, le moment tant attendu de la soirée est arrivé avec le Tantad, flammes et étincelles se sont élevées dans la nuit au rythme de la musique offrant un spectacle chaleureux.

Une très belle soirée placée sous le signe de la convivialité et des traditions bretonnes. Un beau succès.

Fête de la musique

Le 13 juin 2026, Le Cloître Saint-Thegonnec fêtait la musique. À l'emplacement du marché hebdomadaire, les musiciens se sont succédés tout au long de la soirée qui a fait la part belle aux artistes locaux. C'est **Iohanan** accompagné par son guitariste **Anthony Morrison**, qui a ouvert la scène avec son slam poétique et engagé. **Yoguy Descharles** lui a succédé, plongeant le public venu nombreux dans son ambiance musicale envoûtante. Puis, ce fût le tour de la chorale **Les Voix du Cragou** de venir présenter son nouveau répertoire. C'est au son du jazz et du swing des années 1930 1940 que s'est achevée la soirée. Le groupe **Dardoop Swing** a interprété pour la plus grande joie des amateurs et des danseurs les grands standards de ces années folles.



Crédit photo A. Dubrulle

Musée du Loup

Cet été, le Musée du Loup vous accueille tous les jours, du 4 juillet au 31 août, de 14h à 18h, pour découvrir son parcours permanent consacré à l'histoire, aux légendes et à la biologie du loup. Une visite accessible à tous, mêlant objets, jeux interactifs, vidéos et anecdotes pour petits et grands.

Pour aller plus loin, des visites guidées sont proposées tous les jeudis matin (sauf le 23 juillet), sur réservation. Elles permettent d'approfondir les nombreux thèmes abordés par le musée, de la Bête du Gévaudan aux croyances populaires, en passant par les procès de loups-garous du XVème au XVIIème siècle et le retour du loup en France.

Le musée accueille également l'exposition artistique « Les loups du Léon », réalisée par les membres de l'association Terre de Sienne, qui offre un regard sensible et varié sur le loup et les paysages bretons.

Deux rendez-vous originaux sont également au programme : les Nuits du Loup, les 28 juillet et 18 août, à 20h30 et 20h00 respectivement, associant une visite du musée à une balade contée dans les Landes du Cragou en partenariat avec Bretagne Vivante, ainsi que deux ateliers de sculpture sur bois, les 11 (niveau débutant) et 12 août (niveau avancé) à 14h30, accessibles à partir de 11 ans.

Des nouvelles du Bistrot du Cragou

Nous sommes actuellement en phase d'étude des candidatures pour la reprise de l'établissement. Nous vous invitons à venir échanger avec nous, le samedi matin lors des permanences élus, pour répondre à vos questions. Nous espérons avoir le plaisir de vous retrouver pour la réouverture du Bistrot dans les prochains mois.

Une coiffeuse au Cloître

Nouvellement arrivée depuis février 2026, Marine Tellier, coiffeuse à domicile a posé ses bagages sur la commune et peut réaliser coupes, colorations et soins capillaires. Marine'hair vous propose coupes femmes, hommes et enfants, colorations, mèches, balayages, brushings, chignons, attaches rapides, coiffures de mariage, lissage,...

Contact : 07.46.27.67.45 / tellier@marinehair.fr



Marine
'HAIR

COIFFURE MIXTE
À DOMICILE

du Lundi au Samedi

Heure civique



Dans le cadre de la vigilance canicule de juin dernier, la mairie a pris la décision de mettre en œuvre le dispositif de l'Heure Civique et de déployer la réserve citoyenne de la commune. Nous avons proposé à 6 volontaires la mission de rentrer en contact avec les personnes que nous avons définies comme vulnérables afin de les avertir des risques en cours et de leur prodiguer quelques conseils pratiques. Cette liste, d'une vingtaine de cloîtriens, ne comptabilise actuellement que les personnes âgées de plus de 75 ans et vivant seules. Nous souhaiterions la rendre plus proche de la réalité du terrain. Aussi, nous invitons les personnes dites vulnérables ou isolées, qui le souhaitent, à contacter la mairie pour intégrer ce dispositif de surveillance. Pour faire suite à cette action, la municipalité remercie chaleureusement les volontaires qui ont porté une attention particulière à nos aînés lors de la canicule du mois de juin.

Actuellement la réserve citoyenne compte déjà 17 bénévoles et les inscriptions se poursuivent. En parallèle, nous invitons les cloîtriens qui sont en demande, à contacter la mairie, afin de définir leurs besoins et planifier d'éventuelles actions de notre réserve citoyenne.

Cet élan de solidarité est une chance pour notre commune et est à l'image de la tradition d'entraide de nos villages de Bretagne. Pour vous inscrire à l'Heure Civique, vous pouvez flasher ce QR Code.



Recensement 2027

La mairie se prépare actuellement à la réalisation de la campagne de recensement quinquennal de la population Cloîtrienne. Cet acte civique aura lieu du 21/01 au 20/02/27 et se fera au choix de chacun, par voie électronique ou par recenseurs. Nous y reviendrons plus en détail dans la prochaine gazette.

Travaux de la commune

À la **maison Courot**, les aménagements extérieurs seront réalisés en juillet par Jo Simon pour un montant de 18 889,20 €/TTC, suite au vote du conseil municipal du 19 juin 2026. Les plantations seront effectuées à la fin de l'année 2026. Les deux logements seront mis à la location dès septembre après dépôt des candidatures en mairie.

La **chaufferie au bois** a été réceptionnée le 29 avril 2024 avec des réserves. La municipalité a validé la livraison le 29 juin 2026 après la levée des réserves. Un contrat de maintenance devra être souscrit dans les prochains pour l'entretien de ces appareils.

La **maison d'urgence** devrait être achevée fin juillet 2026 avec la fin des travaux de sols et du traitement des bois par l'intervention de l'entreprise Le Coz pour un montant de 4 244,10 €.

À la **boulangerie**, des travaux de première urgence sont en cours. Nous constatons une dégradation importante suite à un manque d'entretien régulier. L'état général du bâtiment n'est pas satisfaisant. Une réparation de la toiture a été réalisée et celle de l'adduction d'eau est en cours. D'autres travaux d'électricité, d'isolation, de cloison, de menuiserie et de plomberie seront à prévoir.

Suite à l'audit des bâtiments par le bureau de contrôle technique du BTP, de nombreux bâtiments devront faire l'objet de travaux urgents pour mise en conformité (salle multifonction, école, salle polyvalente ...). Ces divers points ont retenu notre attention. Ces réparations seront également à chiffrer et à réaliser, car le manque de maintenance passé appelle désormais à des travaux conséquents et coûteux (Cantine, locations diverses, Boulangerie, ...).

Projet d'éoliennes sur la commune

Lors du conseil municipal du 18 mai 2026, la majorité du Conseil municipal a prononcé un avis défavorable à l'implantation de projets éoliens sur la commune. Soucieux de préserver notre cadre de vie unique, les élus ont souhaité acter un refus motivé par plusieurs enjeux locaux majeurs.

- **Préservation du cadre de vie et du patrimoine** : L'impact visuel de ces structures industrielles modifierait durablement nos paysages. De plus, il y a des craintes légitimes liées aux nuisances sonores, aux impacts sur la santé et à la dépréciation de la valeur du patrimoine immobilier.

- **Protection de l'environnement et de la biodiversité** : Notre commune abrite une faune locale qu'il est de notre devoir de protéger. L'installation de parcs éoliens présente des risques avérés pour la faune, la flore et les cours d'eau.

- **L'attractivité du Cloître** repose sur sa tranquillité, sur l'authenticité de ses paysages historiques et naturels. Altérer cette identité visuelle fragiliserait le tourisme et l'installation de nouvelles familles.

Si nous soutenons pleinement la nécessité d'une transition écologique, celle-ci ne doit pas se faire au détriment de la qualité de vie de nos administrés, ni de l'équilibre de notre environnement direct.

Nous restons à votre entière disposition pour tout échange complémentaire.

AGENDA DES ÉVÈNEMENTS

Mardi 1er septembre : Rentrée scolaire.

Samedi 6 septembre : Les Rues en Scène édition 2026.

Cet été encore, le spectacle vivant reprend ses quartiers dans nos rues, sur nos places et dans nos espaces publics. Entre éclats de rire, poésie, prouesses circassiennes et instants suspendus, Les Rues en scène invitent petits et grands à partager des moments de découverte et d'émotion au plus près des artistes. En coopération avec la Ville de Morlaix, le Pôle culturel du Roudour et les communes de l'agglomération, Morlaix Communauté fait vivre les arts de la rue sur le territoire morlaisien avec une même ambition : soutenir la création artistique et rendre la culture accessible à toutes et tous, dans un esprit de proximité, de convivialité et de partage. Du 22 juillet au 13 septembre, Morlaix, Sainte-Sève, Le Cloître-Saint-Thégonnec et Carantec accueilleront une nouvelle édition festive et généreuse. Attendons-nous à de belles surprises... Place au spectacle !

La journée commencera à 11h avec une balade contée avec **Yann Quéré** et **Gilles Dauneau** au départ de l'église. À 14h, le spectacle "Chien" par la compagnie **Qui s'y colle** présentera le récit d'un clown muet et asocial et d'un petit chien. Ensuite, à 15 h aura lieu une prestation de jonglerie par la compagnie **Le Long Raccourci** avec le spectacle "Tobôggan". Le collectif **Pourquoi Pas** proposera "La Tombola" un spectacle de Cirque Gagnant et acrobatique. Pour clôturer la journée, la compagnie **Charge maximale de rupture** proposera une performance de cirque "Deux Pierres d'un coup".

12 et 13 septembre : La 27e édition du Roc'h des Monts d'Arrée.



Pour les curieux de nature !



Pour apprendre à reconnaître le chant des oiseaux, l'application Merlin Bird ID est disponible sur tous les systèmes d'exploitation (iOS, ANDROID, ...). À utiliser sans modération !

ÉTAT CIVIL Janvier à Juin 2026

Naissances : La commune a accueilli quatre naissances depuis janvier 2026, Robin, Morgan, Nathanaël et Billy. Bienvenue à eux, parmi nous !

Mariages : Le Cloître-Saint-Thégonnec a célébré l'union de trois couples depuis le début de l'année : Gilles Bernard et Lydie Miossec, Samuel Leduc et Ivanne Hureau ainsi que Maël François-Ronvel et Roxane Prigent. Félicitations à eux !

Décès : Daniel Maguet (64 ans), Danielle Canioni (79 ans), Françoise Grabkowski (70 ans) et Rémi Queinnec (87 ans) nous ont quittés en cette année 2026. Toutes nos condoléances à leurs proches.

INFORMATIONS PRATIQUES

Permanence des services

Conseiller numérique : le jeudi de 9h à 12h.

Gendarmerie : le lundi de 15h à 18h.

France Services : les jeudis 28 mai, 11 et 15 juin de 13h30 à 16h30.

Assistance sociale : Cdas de Morlaix 02 98 88 99 90.

Permanence des élus

Les élus sont à votre écoute tous les samedis de 10h à 12h du 1er avril au 30 septembre et de 11h à 12h du 1er octobre au 31 mars.

Dates des conseils municipaux

Les prochains conseils municipaux auront lieu aux dates suivantes :

- Août : Lundi 31 août 20h.
- Décembre.

Les dates sont susceptibles d'être modifiées et seront annoncées par voie de presse.

Les conseils municipaux sont ouverts à tous.

Horaires de la Mairie

La mairie est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h et de 13h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

Restrictions d'eau

Afin de préserver nos ressources en eau potable plusieurs restrictions obligatoires s'appliquent à tous (particuliers, collectivités, entreprises) par arrêté préfectoral et jusqu'au 15 novembre 2026.

Il est interdit d'arroser les pelouses, espaces verts et massifs fleuris durant les heures les plus chaudes de la journée (8h– 20h).

Il est interdit de laver les véhicules à domicile, ainsi que les façades, terrasses et voies publiques.

Il est interdit de remplir ou de mettre à niveau les piscines privées et jacuzzis. Chaque geste compte : on appelle à la responsabilité et au civisme de chacun pour adopter une consommation éco-responsable sur cette période. Le non-respect de ces mesures est passible d'une amende.